BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 596

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

885 550 103 RCS Saint Etienne.
F.B.I..
Forme : Société anonyme à directoire et conseil de surveillance.
Capital : 500000.00 EUR.
Adresse : 440, Route De Montbrison, 42600 Champdieu.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ABSORBANTE La Société FOREZ BENNES, Société par actions simplifiée, au capital de 1.415.000 euros, sis 440 Route de Montbrison - 42600 CHAMPDIEU, immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le n ° 402 561 484. ABSORBEE La Société F. B. I., Société anonyme à directoire, au capital de 500.000 euros, sis 440 Route de Montbrison - 42600 CHAMPDIEU, immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE sous le n° 885 550 103. ACTIF : 6.518.526 € PASSIF : 1.986.789 € Actif net apporté : 4.531.737 € Le rapport d'échange de droits sociaux : Pour les besoins de la rémunération des apports, le rapport d'échange (arrondi) des titres est fixé à environ 2,13 actions de la société FOREZ BENNES pour 1 action de la société F.B.I. Pour rémunérer l'apport-fusion et compte tenu des valeurs retenues ci-dessus, la société absorbante devra créer 29.820 actions de 20 euros de valeur nominale à titre d'augmentation du capital social d'un montant de 596.400 euros pour le porter de 1.415.000 euros à 2.011.400 euros. Le montant prévu de la prime de fusion : 8.890.403 € PROJET DE FUSION en date du 14 Novembre 2023 Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-ETIENNE en date du 15 Novembre 2023, au titre de chacune des deux sociétés..